

PRIGONRIEUX



LETTRE D'INFORMATION N°25 - 24/04/2023

PROVERBE
OCCITAN

La prima
Lo cant del cocut, fa amadurar lei cirejas.

Le printemps
Le chant du coucou fait mûrir les cerises.

ACTUALITÉS

Conseil municipal du 9 mars 2023

BUDGET :

- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe Hôtel d'Entreprises. En 2022, la Commune a dégagé un excédent cumulé en fonctionnement et investissement sur ces deux budgets de 383 566 €. Cette somme viendra se rajouter aux excédents des exercices antérieurs et permettra à la Ville de financer de façon autonome de nouveaux projets et travaux.
- Affectation des résultats.
- Vote des budgets primitifs de la Commune pour un montant total cumulé en fonctionnement et en investissement de 9 736 820 €.

Le procès-verbal publié sur le site de la Ville www.ville-prignonrieux.fr, rubrique "Vie municipale", précise les projets et travaux programmés pour 2023.

Conseil municipal du 6 avril 2023

- Commande auprès du SDE 24 des travaux de renforcement - Renforcement fils nus et programme environnemental des réseaux d'opérateurs téléphoniques - Rue Jacques Prévert, Rue du Rieu Profond et Rue Léo Lagrange.
- Location d'une portion d'une parcelle communale pour l'installation d'une antenne-relais de téléphonie Free mobile à Blanzac moyennant un loyer annuel de 5 000€. Cette recette permettra de financer une partie des travaux d'amélioration de l'éclairage au Complexe Sportif.
- Les élus municipaux sur proposition de la majorité ont fait le choix de maintenir les taux d'imposition de 2022. Ainsi, les différents taux communaux n'évolueront pas. En revanche, et comme nous l'avons déjà écrit, les bases sur lesquelles s'appuient ces taux vont, quant à elles, évoluer de plus de 7% (afin de suivre l'évolution de l'inflation). La somme que vous aurez à verser augmentera donc d'autant.
- Conscients de l'impact qu'aura cette hausse des bases sur les finances des ménages prigontins, les élus de chaque collectivité ont aussi fait le choix de ne pas faire évoluer les taux. Ainsi, outre les taux communaux, les taux de la CAB et ceux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) resteront également stables en 2023. Soyez assurés que les élus prigontins, membres de ces instances, ont participé à cette décision et avaient, en amont, milité pour.

Retrouvez les autres points abordés sur le site de la Ville www.ville-prignonrieux.fr, rubrique Vie Municipale, Décisions Municipales, délibérations. Le prochain Conseil Municipal se tiendra le jeudi 11 mai à 19h.

Gérer mes biens immobiliers

Depuis le 1er janvier 2023, date d'entrée en vigueur de la nouvelle obligation déclarative codifiée à l'article 1418 du code général des impôts, la mise à jour de la taxe d'habitation repose sur les propriétaires, qui doivent déclarer la situation d'occupation de leurs biens bâtis à usage d'habitation ou de locaux professionnels soumis à la taxe d'habitation.

Pour ce faire, le volet relatif aux déclarations d'occupation et de loyer du service "Gérer mes biens immobiliers" (GMBI) a été déployé sur <https://www.impots.gouv.fr/>, permettant ainsi aux usagers propriétaires (personnes physiques et morales) de procéder en ligne aux déclarations.

Ces déclarations d'occupation doivent être réalisées avant le 1er juillet 2023.



RETOUR ÉVÈNEMENTS

Carnaval

Carnaval organisé par le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, samedi 25 mars à l'Espace Socio-Culturel.

Au programme : concours de déguisements, stands de tatouage/maquillage et spectacle "Confettis" par les clowns Lili Popi et Rikiki, avec une restauration sur place assurée par la PEP'S.

Une très belle soirée, aussi bien appréciée par les petits Monstres, que par les plus grands !

Nous remercions l'investissement de l'association des Parents d'élèves La PEP'S, les jeunes du CMEJ, ainsi que les enfants et l'équipe d'animation des garderies pour les décors.



Vente des tulipes CMEJ

Les élus du Conseil Municipal d'Enfants et des Jeunes ont organisé une vente de Tulipes au profit de la lutte contre le cancer, en partenariat avec le Lions Club de Bergerac dimanche 2 avril sous la Halle du marché de Prigonrieux.



Cérémonie du 19 mars

La Cérémonie Commémorative de la Journée Souvenir pour les victimes de la Guerre d'Algérie.



Bravo au RCP

Félicitations au Rugby Club Prigonrieux qui a remporté la Finale du Terroir (Régionale 3) dimanche 2 avril à Ribérac, en battant Montpon 24 à 22.



Un an de la halle

La halle a soufflé sa première bougie ce dimanche 19 mars ! A cette occasion : vide-greniers et buvette, tenue par l'association Prigon'Lire.

Il était possible de déguster les produits du marché.

Un sachet de graines à semer a été offert aux personnes présentes.



Cérémonie d'accueil des nouveaux Prigontins

Une soixantaine de personnes étaient présentes lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux Prigontins. Après une présentation de la ville, de ses activités et projets par le Maire, la Municipalité a offert entre autres un abonnement d'un an à la médiathèque de Prigonrieux à chaque nouvelle famille. Un très bon moment convivial apprécié par tous !



INFORMATIONS DIVERSES

Médiathèque



▶ *L'heure des femmes*
d'Adèle BREAU



◀ *Le silence et la colère*
de Pierre LEMAITRE



▶ *Les sources*
de Marie-Hélène LAFON

◀ *Une saison pour les ombres*
de R.J. Ellory



Exposition : Nous sommes tous coloca-terre

L'exposition sur le thème de l'anthropocène : "Nous sommes tous coloca-terre" est présentée du 28 mars au 6 mai, à la médiathèque de Prigonrieux.

Changement du mode de collecte des déchets

Votre foyer va prochainement être équipé gratuitement de bacs individuels. Ces bacs pourront être utilisés dès leur livraison. L'utilisation de sacs jaunes ne sera donc plus nécessaire.

Retrouvez ce qui change à partir du lundi 3 juillet 2023 dans le flyer ci-joint.



Recensement des étangs et des mares

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les inondations, la Commune travaille en partenariat avec le service GEMAPI de la CAB au recensement des étangs, mares...

Toute personne ayant connaissance de l'existence d'étangs et de mares sur la Commune est priée de se rapprocher de la mairie.



Budget participatif



4ème budget participatif doté de 500 000€ !

Vous avez jusqu'au 21 mai 2023 pour déposer vos idées en ouvrant un compte sur cette plateforme et en déposant vos idées sur ce site : <https://budgetparticipatif.dordogne.fr/login>.

Toute personne (particulier ou association) habitant le département de la Dordogne âgée de plus de 8 ans peut participer au budget participatif en déposant une idée, participer à la commission citoyenne ou voter.



Réunion d'information le jeudi 27 avril à 18h30 à la salle Lestrade de La Force.

Nouveau commerce : ATELIER DU BIGOPHONE

• Quésaqu ? Un atelier/boutique de réparation de smartphone, ordinateur, tablette, console, vente d'accessoires, optimisation de vos appareils, protection de vos écrans, installation/dépannage à domicile si besoin et bien sûr conseils et renseignements pour vous faciliter la vie.

Vous pourrez également déposer gratuitement à l'atelier vos appareils cassés, trop anciens... L'atelier a mis en place un circuit de recyclage des appareils usagés.

• Où ? À Prigonrieux, derrière le Carrefour, à côté de l'opticien situé Rue du 19 mars 1962.

• Contacts : Lionel REBIERE 06 22 20 61 16 / Mail : labphone24@gmail.com

Ouverture prochainement !



Lutter contre le moustique tigre

Quelques éléments d'information sur les méthodes de lutte et les bons gestes :

- Utiliser des protections personnelles pour limiter les piqûres (répulsifs, utilisation de vêtements longs, ventilateurs, etc...)
- Repérer les gîtes larvaires artificiels (évitons « l'eau stagnante », un terme souvent associé à l'eau « sale ») et les neutraliser (retourner les seaux, supprimer les coupelles ou les remplir de sable, couvrir hermétiquement les fûts etc...).
- Déterminer un « jour du moustique » lors duquel il faut faire le tour de sa propriété chaque semaine pour repérer les gîtes en eau et les éliminer.
- Inviter vos voisins à faire de même s'ils ne le font pas déjà.

L'éradication est impossible mais il est possible de réduire la nuisance en appliquant les bons gestes TOUS ENSEMBLE.



Village prévention

Vendredi 12 mai et samedi 13 mai au gymnase de Prignonrieux : Village prévention !

Vous y trouverez toutes sortes de renseignements sur la santé sous forme de conférences, d'animations et d'informations diverses...

Cet événement est organisé par la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Bergeracois en partenariat avec la Ville de Prignonrieux.



Vide-greniers

La Municipalité a décidé de mettre en place un vide-greniers **le 3ème dimanche de chaque mois**.

Les associations de la commune ont été sollicitées pour organiser cet événement à tour de rôle. Le prochain vide-greniers est prévu le 21 mai et sera organisé par l'Association des Commerçants. Pour tous renseignements complémentaires, contacter le 06.72.44.12.89.



La citoyenneté et les cérémonies commémoratives

Le **civisme**, la **civilité** et la **solidarité** sont trois valeurs fondamentales à une citoyenneté responsable.

Les quatre piliers sont : Apprendre à se connaître, à faire, à être et vivre ensemble.

Être citoyen c'est se montrer responsable, aussi bien dans sa vie privée que dans sa vie publique.

Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits aux jeunes générations.

La participation aux commémorations des élèves est un moment fort dans leur vie. Ces cérémonies protocolaires leur permettent, en dehors du cadre scolaire, de partager et d'exprimer ce qu'ils ont appris.

Ils deviennent ainsi acteurs d'un temps de cohésion nationale.

Ce travail de mémoire, qui s'appuie sur un « devoir d'histoire », permet aux élèves d'enrichir leur parcours de citoyen à travers la rencontre avec les symboles et les représentants de la Nation et de la République tels que l'hymne national, le drapeau français, les autorités civiles et militaires.

Contacts : 05 53 61 55 55

MAIRIE@VILLE-PRIGONRIEUX.FR

WWW.VILLE-PRIGONRIEUX.FR

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



FACEBOOK

VILLE DE PRIGONRIEUX
@villedeprignonrieux



INSTAGRAM

@villedeprignonrieux



TWITTER

VILLE DE PRIGONRIEUX
@VPrignonrieux

#prignonrieuxmaville